

Conseil Municipal

Lundi 2 novembre 2020

Création de la voie douce route de Romorantin

Accord pour les avenants :

- Arrosage automatique pour 11 974.80 € TTC
- Plantation et travaux divers pour 7 035.30 € TTC
- Aménagement giratoire provisoire Pont de Baignon pour 1 963.50 € (correspondant à la moitié partagée avec la commune de Cour-Cheverny)

Eco-quartier :

- Achat de terrains au Domaine de Cheverny pour 151 000 €, frais de géomètre 2 083.20 € TTC
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la DSR (dotation solidarité rurale , du CRST (contrat régional de solidarité territoriale)et au titre de la DDAD (dotation départementale d'aménagement durable) concernant la création de voies douces

Loge des Ruaux : mise à disposition de la loge des Ruaux sans utilisation possible du four à pain avec contrat prévoyant l'assurance par le locataire et dépôt d'une caution à définir.

Logement rue de l'Argonne et local éphémère : en raison du confinement, la location de ces deux lieux est différée jusqu'à la fin du confinement.

Mairie :

- remplacement de la téléphonie de la Mairie reportée en 2021
- achat d'un ordinateur pour le poste principal de la Secrétaire de Mairie pour environ 2 000 € TTC

Décision modificative

L'achat de l'ordinateur n'ayant pas été prévu en investissement du budget primitif, une décision modificative sera prise.

Agglopolys : Thérèse Dazin est désignée pour représenter la commune auprès de la CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges) au sein d'Agglopolys

Choix du fournisseur d'énergie : suite à la recherche d'un fournisseur d'énergie confiée à un courtier indépendant l'entreprise Engie a été retenue pour la fourniture de l'électricité et du gaz de la commune

Affaires diverses

- la commune n'a pas été retenue pour la reconnaissance de catastrophe naturelle concernant la sécheresse 2019, Madame Le Maire a fait un recours auprès du Ministre de l'intérieur M. Darmanain (copie du courrier adressés aux Parlementaires et Ministres du Loir et Cher
- la cérémonie du 11 novembre, suite au confinement et aux instructions préfectorales, la cérémonie ne sera pas ouverte au public et déroulera en format très restreint avec seulement 10 personnes dont 2 porte-drapeaux. 8 élus se sont proposés pour être présents à cette cérémonie. Il n'y aura pas de vin d'honneur
- Selon les directives de la préfecture l'appel téléphonique aux personnes vulnérables de la commune commenceront dès lundi et chaque semaine jusqu'à la fin du confinement. Plusieurs élus communaux se chargeront de ces appels. Un appel aux bénévoles est lancé afin de venir en aide aux personnes vulnérables par secteur.